

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 25 février 2005  
(convocation du 14 février 2005)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Février Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, Mme CURVALE Laure, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. PIERRE Maurice, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANAYAN Alexis, M. BANDEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, Mme BRUNET Françoise, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELLIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme. BRACQ Mireille à Mme. RAFFARD Florence  
M. BRANA Pierre à Mlle. COUTANCEAU Emilie  
Mme BRUNET Françoise à Mme DARCHE Michelle (à cptre de 10 h 15)  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
M. CHAUSSET Gérard à Mme. CURVALE Laure  
M. FELTESSE Vincent à M. ROUSSET Alain  
Mme. LACUEY Conchita à Mme. CARTRON Françoise  
M. MERCIER Michel à M. HOUDEBERT Henri  
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude  
M. ANZIANI Alain à Mme. DE FRANCOIS Béatrice  
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel  
M. BENOIT Jean-Jacques à Mme. DUMONT Dominique  
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien  
M. CANIVENC René à M. GELLE Thierry  
M. CANOVAS Bruno à M. DUCASSOU Dominique

M. CAZENAVE Charles à M. JUNCA Bernard  
M. CHAZEAU Jean à Mme. ISTE Michèle  
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max  
M. COUTURIER Jean-Louis à M. PIERRE Maurice  
M. DELAUX Stéphan à M. BOBET Patrick  
M. FERILLOT Michel à M. HOURCQ Robert  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. DUTIL Silvère  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques  
M. JAULT Daniel à Mme. DELAUNAY Michèle  
M. JOUVE Serge à M. MOULINIER Maxime (à cptre de 10 h 30)  
M. LOTHaire Pierre à M. REBIERE André  
M. MILLET Thierry à M. MANGON Jacques  
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude  
Mme. PALVADEAU Chrystèle à Mme. DESSERTINE Laurence  
M. PONS Henri à M. SEUROT Bernard  
M. QUERON Robert à M. SOUBIRAN Claude

#### **ABSENTS :**

M. DAVID Alain, M. TOUZEAU Jean, Mme. FAORO Michèle, M. GRANET Michel, Mme. LIMOUZIN Michèle, M. MONCASSIN Alain

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Association Salon de l'Agriculture Aquitaine - Organisation du Salon de l'Agriculture d'Aquitaine du 30 avril au 9 mai 2005 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation.**

Monsieur FAVROUL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Salon de l'Agriculture d'Aquitaine, qui se tient conjointement à la Foire Internationale de Bordeaux, se déroulera du 30 avril au 9 mai 2005 au Parc des Expositions de Bordeaux-Lac.

Considéré comme la première manifestation à caractère agricole en France après le Salon International de l'Agriculture de Paris, le Salon de l'Agriculture d'Aquitaine comporte des manifestations professionnelles de qualité, comme Equitaine, le Marché des Terroirs, les Ateliers du Goût, les Assises de l'Origine ou le Concours Bordeaux-Vins d'Aquitaine, qui confirment leur succès d'année en année.

Ce salon s'impose comme un évènement économique incontournable et il participe au rayonnement et à la promotion de l'agglomération bordelaise en permettant à quelque 350 000 visiteurs français et étrangers de venir, chaque année, à la rencontre du monde agricole.

C'est l'un des pôles les plus animés et les plus visités de la Foire avec la présence de plus de 3 000 animaux, ses rencontres professionnelles, ses animations grand public et ses espaces gourmands.

Ainsi, 2005 verra une nouvelle édition d'Equitaine, manifestation représentative de l'élevage du cheval en Aquitaine. Son programme est bâti avec les fédérations régionales d'éleveurs, les haras nationaux et les acteurs de la filière.

Un pôle élevage (bovins, ovins, caprins, porcins ...) présenté par les éleveurs du grand sud-ouest sera complété par un village des berger et une exposition avicole.

De même que la Boucherie et le Restaurant Saveurs d'Aquitaine, le Marché des Terroirs sera reconduit avec le souci de communiquer auprès des visiteurs de la Foire, sur la traçabilité des savoir-faire alimentaires régionaux. L'objectif est de valoriser les produits agro-alimentaires sous garantie d'origine et d'expliquer au consommateur l'intérêt de ces appellations.

Les Ateliers du Goût, qui remplissent parfaitement leur mission pédagogique, sont programmés à nouveau.

De plus, un Parcours des Enfants, animé par de jeunes agriculteurs sensibilisera les écoliers au monde agricole et rural.

Notre établissement public est sollicité pour reconduire son soutien financier à cette manifestation, dans le cadre d'un budget prévisionnel T.T.C, s'élevant à 727 560 € répartis comme suit :

DEPENSES	MONTANT € T.T.C	RECETTES	MONTANT € T.T.C
Accueil éleveurs	23 920	Concours de Vins	337 560
Animation	25 540	Cotisations	4 400
Ateliers du goût	20 000	Coupes	1 800
Bovins	10 750	Equitaine	42 000
Caprins	700	Marché des Terroirs	7 600
Communication	53 590	Participation exposants	35 000
Concours des Vins	332 800	Partenaires	72 650
Déplacements	1 600	Prestations techniques	41 000
Édition – Impression	7 500	Publicité	700
Equitaine	38 000		
Foin – Paille	8 600	Chambre agriculture 47	1 525
Frais généraux	86 320	Chambre agriculture 24	1 525
Marché des terroirs	3 400	Chambre agriculture 33	6 100
Origine	10 000	Chambre agriculture 40	1 525
Ovins	7 300	Chambre agriculture 64	1 525
Porcins	2 840	Ville de Bordeaux	12 000
Relations publiques	12 800	Conseil Régional Aquitaine	115 100
Récompenses concours	6 900	Conseil Général Gironde	29 500
Technique	75 000	Conseil Général Lot et Garonne	800
TOTAL	727 560	Communauté Urbaine Bordeaux	15 250
		TOTAL	727 560

Comme l'année précédente, il est demandé à notre établissement public une participation d'un montant de 15 250 €. Il vous est proposé toutefois, de reconduire le soutien financier que la Communauté Urbaine apporte annuellement à cette manifestation depuis 2001, soit 13 720 €.

Dans ces conditions et, si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs de bien vouloir :

- DECIDER l'attribution d'une subvention de 13 720 € à l'Association Salon de l'Agriculture Aquitaine ( Concours Régional Agricole ) pour l'organisation du Salon de l'Agriculture d'Aquitaine se déroulant du 30 avril au 9 mai 2005,
- AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, à intervenir en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 65, article 6574, fonction 92 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Communistes et apparenté vote contre

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 février 2005,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
23 MARS 2005**

M. JEAN-PIERRE FAVROUL

